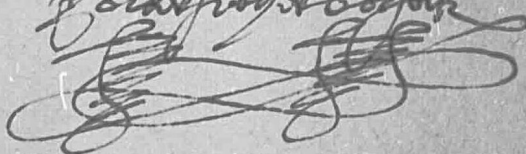


Monsieur

Porteur de ceste arshir subiect de la
 Compagnie de Vre Ex, aiant eu cheuement
 recen nouvelle de la mort de son pere,
 en son viuant. *Inoptunia vni letungis!!*
 Douff ma prie pour lui seruire re-
 mist, afin que peult estre p tre
 de recommandatio de Vre Ex a Monsieur
 Le Recteur de Collogne suruise en l'efice
 de l'ordt Pere, Ce que lui (au respect
 du te et loial seruire faict en l'edte compa-
 nie) nay son refuser, Priant tres humblement
 que plaise a Vre Ex lui faire despescher
 ledte Vre de recommandatio ault Sr Le Recteur,
 afin que l'un soit prueni des autres, et
 y ains. seruisse de son espoir, Le cog sentat
 ledt porteur son mesme au. Seruoy tant plus
 obligé pour le seruire de Vre Ex, a laquelle
 ie prie a Dieu de uoy accomplir en toute yffiance
 de tout haultz et nobles desus, J. Douff

" eery: 9 Aust. Jan Leijng
De vro Ex:

Tweehumble et alijst
Gevreken
Gedellefroyde Gesele


A Monsieur

Monsieur le Duc
Orange ref